

LJ CHEYENNE (Me SERRANO)

VENTE DU 05/06/2013

2 Place Jean Achard 38000 GRENOBLE

Le Mercredi 5 juin 2013 à 10 heures

2 Place Jean Achard

38000 GRENOBLE

D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE
COMMERCE DE TOUT EQUIPEMENT DE LA PERSONNE ET DE LA MAISON

Liquidation Judiciaire de la SARL CHEYENNE. Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 26 Mars 2013.

MISE A PRIX : 7.500€

S'appliquant :

A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage,
droit au bail) à concurrence de 3.750€

B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)
à concurrence de..... 3.750€

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 24 Avril 2013. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à MEYLAN (Isère) 61 Boulevard des Alpes, en l'Etude de Me Philippe SERRANO, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires priseurs judiciaires à Grenoble.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 3.750 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP Jean-Claude ANAF et Associé. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.